



→ Mission

Conformément aux statuts de la Fédération départementale ADMR, le Président, membre du bureau fédéral, tient ses pouvoirs du conseil d'administration. Il est responsable de l'exécution des décisions prises par celui-ci.

OBJECTIF DE LA MISSION

- Être garant du respect du projet politique et médico-social de l'ADMR.
- Être garant du bon fonctionnement statutaire de la Fédération et des associations affiliées.
- Être garant de la bonne marche du réseau ADMR de son département et inciter à son développement.
- Assurer le relais avec le comité régional ADMR et l'Union nationale ADMR.
- Promouvoir le réseau ADMR.

ENVIRONNEMENT DE LA MISSION

Cette mission, ce mandat impliquent :

- un travail en binôme avec le/la Directeur(trice) de la Fédération.
- un travail en équipe avec les administrateurs, les équipes fédérales, les membres des commissions, les Président(e)s des associations locales, avec les fédérations du Comité régional ADMR.
- un travail en lien avec de nombreux partenaires (ARS, Conseil Départemental, élus locaux, départementaux, l'UDAF, l'URIOPSS, etc...)



→ Détail des tâches

Animer la vie associative et statutaire :

- Préside l'Assemblée Générale, le conseil d'administration et le bureau fédéral
- Veille au respect des statuts, du règlement intérieur, du projet associatif, des projets de service de la Fédération ainsi que des conventions conclues par l'Union Nationale
- Est garant de la mise en œuvre des orientations, des directives nationales au sein de la Fédération et de ses associations affiliées
- Anime le projet politique de l'ADMR dans un esprit fédérateur
- Participe à la recherche, l'accueil et l'intégration de nouveaux bénévoles
- Crée et fait vivre les commissions
- Veille au respect des décisions prises par le conseil d'administration fédéral

Assurer la gestion financière de l'association en lien avec le trésorier

En binôme avec la direction, établir et mettre en œuvre le document unique de délégation

Assurer la communication et contribue au développement :

- Représente le réseau sur le département (organismes officiels, pouvoirs publics, partenaires, relations publiques...)
- Veille au développement de l'activité et des associations dans le département
- Participe au déploiement et à l'animation de la démarche qualité
- Assure la diffusion de l'information auprès des bénévoles du réseau

Promouvoir la Fédération, le réseau ADMR et les représenter :

- Fait connaître les valeurs et les projets de l'ADMR, informe sur les activités et services
- Représente la Fédération dans tous les actes de la vie civile
- Représente la Fédération en justice
- Encourage l'animation et les actions de développement du lien social
- Est garant du respect, par les associations, des missions de la Fédération par le biais du mandat de gestion
- Met en place les délégations nécessaires au sein de son conseil d'administration et désigne des référents dans les différentes commissions



→ Compétences et qualités humaines requises

SAVOIRS

Connaître :

- Le secteur d'activité ;
- Le fonctionnement associatif ;
- Le mouvement ADMR, les statuts, le règlement intérieur, les valeurs ;
- Le projet politique ADMR ;
- Les principaux partenaires et le contexte local ;
- Les métiers de l'ADMR, la convention collective ;
- Les principes éthiques et de confidentialité.

SAVOIR-FAIRE

Communiquer :

- Fédérer les bénévoles autour des orientations définies
- S'exprimer en public, convaincre,
- Négocier avec les partenaires,
- Manager des équipes salariées,
- Animer la vie associative et l'équipe bénévole.

SAVOIR ETRE

Être :

- Impliqué ;
- Disponible, à l'écoute et faire preuve de discrétion. ;
- Pédagogue et diplomate ;
- Dynamique et optimiste ;
- Organisé et méthodique.

ANIMATION

ACTIONS

EXPÉRIENCES

OUTILS



→ Modalités pratiques

Lieu d'activité : Le département

Durée de la mission : 4 ans renouvelables 2 fois

Périodicité et disponibilité requises : Toute l'année 5 à 10 heures par semaine du lundi au vendredi et exceptionnellement le week-end (événements ponctuels)

Profil recherché : Expérience confirmée en management, en gestion financière et en développement

Connaissances fines du mouvement associatif ADMR

Administrateur d'une association locale ADMR



→ Accompagnement de la mission

Tuteur-référent-responsable de l'activité :

- Président sortant

Accompagnement proposé :

- L'école des présidents (UN)
- Accompagnement de la Fédération
- Actions de formation/information avec l'équipe fédérale
- Formations Adyfor